

## Coté associations .....

**La Maison des lycéens** est une association loi 1901 située dans l'établissement et gérée par des élèves élus.

La M.D.L. met en place et organise un ensemble **d'activités culturelles, artistiques et de loisirs pour animer le temps hors cours.**

Elle gère la cafétéria et les différents clubs (danse, musique,...) et participe à des actions humanitaires ainsi qu'à l'information des élèves (santé, droit...).



Tout élève intéressé peut s'inscrire et bénéficier des animations pour une **cotisation annuelle de 10 euros.**

## **Une association dynamique et performante : l'U.N.S.S....**

Les élèves peuvent adhérer à l'association sportive du lycée qui pour une **cotisation annuelle de 15 euros** permet de participer à toutes les activités proposées : Futsall, Volley, Hand, Basket, Crossfit, Athlétisme, Musculation, Gymnastique, Badminton, Tennis de table, Escalade, Natation...



Encadrés par des enseignants d'E.P.S. du lycée, les élèves peuvent :

- s'entraîner pour les compétitions, pour le bac, pour se perfectionner ou pour le plaisir
- représenter leur classe lors de tournois internes ou le lycée dans des compétitions entre établissements
- découvrir de nouvelles activités : Beach Tennis, Paddle Tennis, Bowling, Zumba ...

Les entraînements se déroulent pendant midi, le soir et le mercredi après-midi.

L'association sportive participe à de nombreux championnats départementaux, académiques et a participé à plusieurs championnats de France.

